

Je parlerai de lui dans un instant. Vous me permettez peut-être, monsieur l'Orateur, de lire à l'appui de mes observations, une perle d'éditorial, parue dans *The Miner's Voice*, l'hebdomadaire ou la publication mensuelle des métallurgistes. Voici le titre «Que se passe-t-il au NPD?» Je ne lirai pas tout l'article, mais on y voit entre autres choses:

Les représentants syndicaux permanents des métallurgistes contribuent généreusement à la caisse du parti au moyen d'une déduction sur les salaires. Des milliers de métallurgistes sont membres et travailleurs du parti. Le Syndicat est le plus important organisme affiliée au Congrès du travail du Canada.

On prend pour acquis que les politiciens du parti savent reconnaître ce solide appui. On s'attendrait au moins qu'ils n'ignorent pas, ne passent pas sous silence et n'excusent pas des attaques malicieuses contre les métallurgistes par les adversaires du Syndicat. Pas du tout.

L'avant-dernier alinéa de cet éditorial parle de l'honorable député de Kootenay-Ouest qui, incidemment, est membre honoraire du Syndicat des travailleurs de mines, bocards et fonderie.

**M. Herridge:** Et j'en suis fier.

**M. Byrne:** C'est une union, je suis heureux de le dire, à laquelle j'ai appartenu pendant longtemps et dont je suis membre à vie. Voici ce qu'on dit dans cet éditorial:

Deux noms parmi les apologistes de l'Union des travailleurs de mines, bocards et fonderies, nous viennent à l'esprit: Leonard Mahoney...

Il ne s'agit pas de «Bill» Mahoney, soit dit en passant.

...maire du township de Mountjoy et le baron des Kootenays, H. W. Herridge, député.

(*Applaudissements*) L'article se poursuit:

Mahoney, membre de la section 241 de l'Union des travailleurs de mines, bocards et fonderies, à Timmins, s'emploie activement à faire avorter l'offre des métallurgistes en vue de cimenter...

C'est la façon sophistiquée des métallurgistes de dire «razzier».

...la puissante union des travailleurs de mines.

Il dit ensuite:

Herridge honore de sa présence les convives qui sont à la table de l'union et il chante les louanges des propagandistes de la doctrine syndicale.

Je pense que je devrais donner lecture du dernier paragraphe:

Depuis des années, nous avons supporté ces bouffonneries en silence. Nous pensons que le temps est venu pour les chefs et les membres raisonnables du Nouveau parti démocratique de se déclarer. Nous voulons savoir de quel côté ils se rangent!

**M. Herridge:** Je sais où j'en suis.

**M. Byrne:** J'ai déclaré antérieurement que je ne vais pas présumer de la culpabilité de quelqu'un par association. Je sais que plusieurs néo-démocrates ne trouveraient pas

[M. Byrne.]

d'excuses pour accepter des dons provenant d'un syndicat ouvrier qui se livrerait à des actes de violence comme ceux dont fait état le livret intitulé «*The Rule of Law*» et plus particulièrement, avec plus de détails la traduction libre du jugement rendu par M. le juge Antoine Lacourcière qui a entendu la cause de la *Gaspé Copper Mining Company* contre les métallurgistes. Le nom exact n'est pas important.

**Une voix:** Noranda.

**M. Byrne:** La compagnie *Gaspé Copper Mines, Limited*. Je le répète, je ne prétends pas que les députés soient malhonnêtes de ce fait, mais le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) avait sûrement fait allusion à des députés libéraux.

**M. Scott:** Obstruction systématique.

**M. Byrne:** Je vais vous citer quelques perles extraites de ce jugement. Le juge dit tout d'abord:

Cette grève était tout à fait illégale, et constituait une infraction flagrante à l'article 24 de la loi sur les relations ouvrières de la province de Québec, qui interdit toute grève tant qu'une association d'employés n'a pas été reconnue comme représentante du groupe d'employés en cause.

**M. Scott:** Aux voix.

**M. Byrne:** Plus loin, on trouve le passage suivant:

La force a régné en maîtresse dès le début de la grève; il y eut d'abord le blocus de l'usine, si efficace durant les neuf premiers jours qu'il était impossible d'approvisionner les ouvriers retenus de force à l'intérieur.

Voici un autre passage:

Nous savons, par le témoignage...qu'un comité de la violence, surnommé le «Hi-Fi», avait été constitué par Bédard...

C'est un représentant du syndicat des métallurgistes.

...et était chargé tout spécialement de faire cesser la production de cuivre en recourant au sabotage.

Je continue la lecture du jugement:

C'est le 12 juillet 1957 que... (trois grévistes) ...sont allés dynamiter le transporteur de résidus et, au cours de cette expédition... (l'un deux) ... a été tué et... (les deux autres) ...ont été gravement blessés.

Étant mineur, je connais le danger des explosifs et, comme j'ai un certificat de contremaître, je ne permettrais pas qu'une amorce de dynamite, qu'un détonateur soient installés dans une mine ou autour de celle-ci sans poster des gardiens à toutes les voies d'accès. Ici, nous avons trois métallos...

● (6.30 p.m.)

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. J'ai écouté très attentivement les propos du député.